

Le légaliste

SCI LAGON BLEU

Annonce n° 2050
Type Modification de société
Parution web 31/03/2026
Parution print 31/03/2026 · Le Journal de Mayotte (JDM_20260331.pdf)

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP en date du 28/09/2023 il a été constitué une SCI dénommée :

SCI LAGON BLEU

Siège social : N°5 Immeuble Méga ZI Kaweni 97600 MAMOUDZOU

Capital : 5000 €

Objet social : L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question; et, généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société.

Gérance : Mme SINDRAMA Dhanalakshmi demeurant 364 Route Bois de Nèfles 97490 SAINTE-CLOTILDE Réunion (Française)

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de MAMOUDZOU.

Par décision de l'AGE du 28/09/2023, il a été décidé la cession de parts sociales entre SINDRAMA Jean-Yves Marie et SINDRAMA Marguerite Marie Daisy.

Par décision de l'AGE du 28/09/2023, il a été décidé la cession de parts sociales entre INDEX INGENIERIE et SINDRAMA Dhanalakshmi. De

fait, la nouvelle répartition des parts prend la forme suivante : SINDRAMA Jean-Yves Marie : 130 parts sociales SINDRAMA Marguerite Marie Daisy : 100 parts sociales Soit un total de 230. INDEX INGENIERIE : 170 parts sociales SINDRAMA Dhanalakshmi. : 100 parts sociales Soit un total de 270.

Annonce publiée sur AJL976.yt. Directeur de la publication : Bruno MATTEI, directeur de publication du Journal De Mayotte.